

CONSEIL D'ADMINISTRATION TÉLÉPHONÉ

MERCREDI 29 MARS 2017 - 18H00/19H00

Membres présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BOURON Luc, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, COURPRON Alain, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Catherine, JAEGER Denis, LEGRAND Christophe, LENORMANT Anne Cécile, LESCURE Philippe, MANTELLI Thomas, MARET Bénédict, MEYER Bertrand, MONSERAT Michelle, PUCHE Séverine, PY Alexandre, SERRANO Didier, SIMON Hervé, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Invité(s) à titre consultatif	BIGNET Frank, BRAHIM Narjess, FRITSCH Guillaume, LAPARADE Jacques, SAINT-JEAN Bernard.
Absent(s)/ excusé(s)	EXBRAYAT Michel, FANJAUD Agnès, FRIZZA Dominique, GROSSETETE Jean-Marc, HARRISON Jessica, IACONO Gérald, SAEZ Eric.

Conformément aux statuts fédéraux adoptés par l'Assemblée Générale Fédérale du 19 mars 2016:

- 2.3.1.2.16. Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.
- 2.3.1.2.17. Le Conseil d'Administration délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.
- 2.3.1.2.18. Tout membre qui, sans excuse valable acceptée par le Président, a manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI., perd cette qualité. Le vote par procuration et le vote par correspondance sont interdits.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Fonctions et missions des membres du Bureau Exécutif

Le Président, Philippe LESCURE rappelle que tous les membres du BE ont été élus par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 19 mars dernier, mais seuls les postes de Secrétaire Général (Pierre BIGOT) et de Trésorier Général (Emmanuel CHABANNES) ont été nominativement pourvus. Le Président LESCURE présente les fonctions confiées aux 7 autres membres du BE :

- Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures : Jacky BAUDRAND
- Vice Présidente en charge du Sport Santé et du Médical : Anne-Charlotte DUPONT
- Vice Président en charge des Relations avec les Ligues Régionales et les Territoires & Délégué aux Affaires Disciplinaires : Cédric GOSSE
- Vice Président en charge du Haut Niveau et de la Formation : Patrick SOIN



• Vice Président en charge de la Vie Sportive : Alexandre PY

• Secrétaire Générale Adjointe : Christine GEFFROY

• Trésorière Générale Adjointe : Andrée VIDIL

2. Commission Nationales : Information sur la désignation des Président-e-s

Conformément au point 2.4.5. des statuts fédéraux :

- le Président de la Fédération décide de la création de toute commission, groupe de travail, fonction de chargé de mission pour encadrer un aspect particulier de la Fédération.
- Les Présidents de Commissions et les Chargés de Missions sont nommés par le Président de la Fédération.

Le Président LESCURE informe les membres du CA de la création :

• de la Commission Nationale des Athlètes de Haut Niveau

Le Président LESCURE informe les membres du CA de la nomination de :

- Bertrand MEYER à la présidence de la Commission Nationale de la Réglementation Sportive
- Me Jean-Louis PITON à la présidence de la Commission Nationale de Surveillance des Opérations Électorales
- Alain COURPRON à la présidence de la Commission Nationale Financière
- Christophe LEGRAND à la présidence de la Commission des Epreuves Nationales
- Thomas MANTELLI à la présidence de la Commission Nationale d'Arbitrage
- Thierry SAMMUT à la présidence de la Commission Nationale Sportive

Conformément au point 2.2 du Règlement Médical, le Président de la Commission Nationale Médicale est nommé par le Président de la F.F.TRI.. Le Président LESCURE informe les membres du CA de la nomination du Dr Claude MARBLE à la présidence de la **Commission Nationale Médicale**.

Conformément à l'article 6 du Règlement Disciplinaire Relatif à la lutte contre le dopage, "Les membres des organes disciplinaires, y compris leur président, sont désignés par les instances dirigeantes de la fédération". Le Président LESCURE informe les membres du CA de la désignation du Docteur François L'HUISSIER à la présidence de la Commission Nationale Disciplinaire de 1ère Instance de Lutte contre le Dopage.

La nomination du Président de l'organe disciplinaire d'appel sera proposée ultérieurement.

Conformément au point 1.1.1. du Règlement Disciplinaire actuellement en vigueur, "le Président de la F.F.TRI. nomme le Président de la CND". Le Président LESCURE informe les membres du CA de la nomination de Jacques LAPARADE à la présidence de la **Commission Nationale de Discipline.**

3. Désignations des Chargé-e-s de missions

Le Président LESCURE informe les membres du CA des fonctions de "chargé-es de mission" ci-dessous :

Prospective 2020-2028 Affaires Internationales Formation Didier SERRANO Dominique FRIZZA Daniel BOISSIERE



Féminine et Mixité

Raid

Outre Mer

Jeune

Paratriathlon

Gestion des officiels fédéraux et des labellisations

Séverine PUCHE

Hervé SIMON

Eric SAEZ

Loïc MENTRE

Luc BOURON

Pascal GODEL

Animation et Chronométrie

Développement Durable

Développement Performance Olympique et Paralympique 2020

Santé Bien-être Loisir Animation Nouvelles pratiques, SwimRun Jean-Marc GROSSETETE Agnès FANJAUD Thierry SAMMUT

A définir

Patrick POULET

4. Réforme des statuts

Le calendrier de validation des travaux de réforme des statuts a d'ores et déjà été intégré dans le calendrier prévisionnel des réunions disponible ci-dessous.

5. Calendrier prévisionnel des réunions fédérales 2017 / 1er trimestre 2018

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente pour information le calendrier prévisionnel des réunions fédérales :

2017

- vendredi 07 avril 2017 10h30/17h BE PHYSIQUE
- vendredi 21 avril 2017 09H00/18h30 BE PHYSIQUE
- samedi 22 avril 2017 09H30/17H00 RÉUNION DES CLUBS DE D1
- vendredi 19 mai 2017 10H/16H30 BE PHYSIQUE
- vendredi 19 mai 2017 17H/20H00 CA OUVERT AUX LR PARTIE 1
- samedi 20 mai 2017 08H30/17H SUITE DU CA OUVERT AUX LR
- mardi 27 juin 2017 18H BE TEL
- vendredi 08 septembre 2017 14H/19H BE PHYSIQUE
- samedi 09 septembre 2017 08H30/12H30 BE PHYSIQUE
- mardi 19 septembre 2017 18H CA TÉL
- mardi 26 septembre 2017 18H CA TÉL (RS) suite si nécessaire
- samedi 30 septembre 09H/17H CA PHYSIQUE
- vendredi 27 octobre 2017 14H/19H CA PHYSIQUE
- samedi 28 octobre 2017 10H00/12H AG EXTRAORDINAIRE
- vendredi 17 novembre 2017 SOIREE REUNION PRÉSIDENTS DES LR
- samedi 18 novembre 2017 RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE LR FUSION DES LR
- vendredi 15 décembre 2017 14H/19H BE PHYSIQUE
- samedi 16 décembre 2017 08H30/12H30 BE PHYSIQUE

2018

- vendredi 19 janvier 2018 10H/18H BE PHYSIQUE PARIS
- vendredi 02 mars 2018 18H BE TEL VALIDATION DES COMPTES
- vendredi 09 mars 2018 14H/19H BE PHYSIOUE
- samedi 10 mars 2018 09H/17H CA OUVERT AUX LR
- samedi 07 avril 2018 09H/17H ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- dimanche 08 avril 2018 09H30/11H30 CA OUVERT AUX LR (à confirmer)



6. Questions diverses / Informations diverses

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, précise que le document régissant le fonctionnement et les missions des Commissions Nationales a été actualisé par le Bureau Exécutif. Il précise notamment que les requêtes de modification relatives à la réglementation sportive devront être exprimées fin juin maximum pour assurer une livraison des RGF, fin octobre de l'année en cours.

De plus, il informe les membres du CA des missions de la Commission Nationale de la Réglementation Sportive :

- Elaborer la Réglementation Sportive et la soumettre pour avis et approbation à l'instance compétente.
- Toute demande de modification relative à la Réglementation Sportive doit être nominative, argumentée et soumise avant le Conseil d'Administration de juin de l'année en cours.
- S'assurer de la cohérence des textes en accord avec les demandes du prescripteur.
- Étudier les demandes motivées de dérogations à la Réglementation Sportive pour la saison en cours et les valider éventuellement (cette mission de dérogation était initialement confiée à la Commission Nationale Sportive et est dorénavant confiée à la Commission Nationale de la Réglementation Sportive)
- Étudier les demandes d'application de la Réglementation ITU en lieu et place de la Réglementation Sportive Française sur une épreuve agréée par la F.F.TRI. mais non labellisée par l'ITU ou l'ETU, et les valider éventuellement
- Étudier les demandes de dérogations motivées à la Réglementation ITU pour la saison en cours, et les valider éventuellement.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Pierre BIGOT – Secrétaire Général